



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48921>

Département(s) de publication : **61, 72**

Annonce n° **25-48921**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-44129

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté urbaine d'Alençon

Correspondant : PUEYO Joaquim, Président

Adresse : 18, rue de Bretagne, CS 50362, 61014 ALENCON

Coordonnées :

Téléphone : 0233324078

Courriel : scp@ville-alencon.fr

Adresse internet : <http://www.cu-alencon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Marché de prestations intellectuelles pour la réalisation de deux études de faisabilité pour deux établissements d'accueil du jeune enfant

CPV - Objet principal : 79314000

Objets supplémentaires : 71241000

Objets supplémentaires : 85312110

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "ReceptionOffres"

Au lieu de : "13/05/2025 à 12:00", **lire** : "23/05/2025 à 12:00"

- Dans la rubrique "Section 5 - Conditions relative au marché"

Au lieu de : "Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme

souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Sous peine de rejet de l'offre : Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Précisions sur le mandataire du groupement : sous peine de rejet des offres : En application de l'art L 2193-3 du CCP l'acheteur exige que le mandataire du groupement possède la qualité d'économiste de la construction (Arrêté du 27 mars 2017 portant création du titre professionnel de technicien en économie de la construction et étude de prix NOR : ETSD1704166A) ou équivalent. Il devra réaliser les tâches essentielles d'économiste de la construction. Par conséquent ces tâches ne pourront pas être sous traitées, ni être confiées à un cotraitant", **lire** : "Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Sous peine de rejet de l'offre : Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025